

LE BOCASSE MAG'

Votre Bulletin d'Informations Municipales N° 14

DECEMBRE 2019

LE MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

La fin du mandat 2014-2020, a marqué une réduction importante des dotations de l'Etat. Ce qui a fragilisé les budgets locaux.

Nos projets de mandature n'ont pas été revus à la baisse : même si chacun de nous, a souvent

une attitude « consumétrice ».

L'amour de la commune, la force du lien, la soif des autres, ont toujours été mes déterminations pour aboutir à tous les projets décidés par le conseil municipal, délibérations prises à l'unanimité.

La 2ème tranche des travaux de canalisations d'eau potable sur le hameau de Bosc la Mer se termine. Il s'agit de renouveler et de renforcer le réseau, 1100 m de canalisation ont été posés. Les habitants sont satisfaits des travaux et je les remercie pour leur compréhension car la météo n'était pas favorable.

La pose d'un poteau à incendie a été effectué Route de la Mare

La commission d'appel d'offres s'est réunie à la mairie le 11 Décembre 2019. L'ouverture des plis a eu lieu pour la restauration du clocher et des couvertures de la nef.

La synthèse de l'estimation des 3 lots : maçonnerie, charpente et campanaire, couverture et paratonnerre, est analysée par le cabinet d'architecture.

Un nouveau Président de la Communauté de communes Inter Caux Vexin a été élu, Eric HERBET, Maire de Quincampoix.

Pascal MARTIN a été nommé Sénateur.

Les élections de Mars 2020 seront communales et intercommunales.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de vos proches.

Michèle LECOINTE, Votre Maire

L'EDITO

Dans quelques jours nous fêterons Noël et le passage à la nouvelle année.

2019 aura vu se réaliser certains travaux pour faciliter la vie de chacun.

2020 sera l'année des élections. Ce numéro de notre Bocasse Mag' va vous faire revivre l'actualité qui a rythmé notre vie depuis ces derniers mois.

La rédaction présente à tous de bonnes fêtes et vous présente leurs meilleurs vœux pour 2020.

LA REDACTION

Bon Noël à tous
Bien à vous

VENDREDI 24 JANVIER 2020
Présentation des vœux de Madame
LECOINTE et du Conseil municipal
A 19 h 00 à la salle BOVAL.

Bonnes
fêtes
de fin d'année

INFORMATIONS



- LE BOCASSE : 681 habitants.
- Canton de BOIS-GUILLAUME.
- Communauté de communes Inter Caux Vexin (CCICV)
- Député : Xavier BATUT
- Sénateurs : Catherine MORIN-DESAILLY - Pascal MARTIN
- Président du Conseil départemental : Bertrand BELLANGER,
Vice Présidente : Nathalie LECORDIER

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le Mardi et le Vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 (ou sur RDV)
Pendant les congés scolaires : le Vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 (ou sur R.D.V.)

Téléphone : 02.35.33.22.24

Email : mairie-du-bocasse@orange.fr

Site : www.mairie-le-bocasse.fr

APPELS D'URGENCE :

15 SAMU en EUROPE 112

17 GENDARMERIE

brigade.montville@gendarmerie.defense.gouv.fr

18 POMPIERS

08.25.812.812 Centre anti-poison

NUMEROS UTILES :

Gendarmerie : 02.35.33.71.85

Hôpital Charles Nicolle : 02.32.88.89.90

Préfecture de ROUEN : 02.32.76.50.00

Perception MONTVILLE : 02.35.33.71.62

Com.Com : 02.32.93.91.13

Ecole du Bocasse : 02.35.33.11.07

Curé : Père Michel PATENOTTE 02.35.74.57.56

Médecin de Garde : Un seul numéro (depuis le 5 Avril 2017) pour la Normandie : **116 117** pour connaître le médecin de garde, le soir, le week-end et durant les jours fériés.

SOS Médecins : 02.33.01.58.52

Pharmacie de Garde : demander au médecin de garde appelé en consultation ou composer les numéros des répondants téléphoniques : 32 37 -

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

URBANISME : Tous travaux ne faisant pas l'objet d'un permis de construire nécessitent le dépôt d'une déclaration préalable en mairie, dès lors qu'il y a modification de l'aspect extérieur, ou un agrandissement. Accès aux formulaires : www.service-public.fr

PASSEPORT - CARTE D'IDENTITE : Depuis le 2 Mars 2017, notre mairie n'est plus habilitée aux demandes de carte d'identité, le dossier se fait dans les mairies équipées d'une station biométrique, comme pour les passeports (liste des mairies équipées sur le site : ma préfecture). Prendre Rendez-vous dans la commune de votre choix, à condition de retirer votre document dans la commune de dépôt. Mairie la plus proche : CLERES. Vous pouvez aussi effectuer votre pré-demande en ligne : **INFOS CNI**

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

RECENSEMENT MILITAIRE : Jeunes gens et jeunes filles (obligatoire) à la mairie le mois du 16ème anniversaire, démarche faite par le jeune.

Pièces à fournir : livret de famille et carte d'identité.

SALLE BOVAL :

Forfait Week-end uniquement pour les habitants de la commune : 400 €

Forfait week-end pour les hors communes : 800 €

Le chèque de caution sera gardé pour tout incident ou fraude.

DECHETTERIE : pour obtenir la carte, vous présenter en mairie avec un justificatif de domicile.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES : L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au **7 Février 2020**. La date du 31 Décembre n'est donc plus impérative.

Dorénavant le citoyen a la possibilité de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire par internet sur le site : [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Conciliateur de Justice : Monsieur DEBRUERES, conciliateur de justice tiendra une permanence chaque 3ème mercredi du mois de 9 h à 12 h, et ce à partir du 20 Novembre 2019, en mairie de BOSC LE HARD. Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de mairie de BOSC LE HARD au 02.35.33.30.53.

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au départ de Nicole BENARD, en retraite bien méritée, après 34 ans de bons services, Sophie MONDOLONI la remplace à la cantine ainsi qu'à la garderie du soir.

Cindy CONTREMOULIN assure la surveillance de la cantine et l'entretien des locaux scolaires, on lui souhaite la bienvenue.

TRAVAUX

Réalisation de la 2ème Tranche du réseau d'eau potable de Bosc La Mer, Route de la Mare.

NOS ECOLIERS

Rentrée scolaire 2019/2020 : 70 élèves. Pour l'année prochaine l'effectif prévisionnel est de 65 élèves.

Monsieur COUTEY, professeur des Ecoles du CM1-CM2 a quitté l'école Fertel à la fin de l'année scolaire, il a été remplacé à ce poste par Madame WAILLIEZ.

Ramassage scolaire : Jusqu'à la fin de l'année scolaire la commune assurait le ramassage scolaire, alors que la compétence relevait de la région. Le car n'étant plus conforme, la Région a donc mis à disposition des élèves de l'Ecole Fertel un bus le matin et le soir.

Mardi 18 Mai 2019 : Sortie à Muchedent. Après avoir travaillé sur les indiens d'Amérique, les classes de Mme CLERET (PS,MS,GS) et de Mme CONSEIL (enfants de l'IME) sont allées passer une journée à Muchedent au parc canadien « Rêve de Bisons ». Découverte théâtralisée de la vie des indiens et observation des bisons dans la nature. Une journée dépaysante.

4 Juillet 2019 : après-midi au parc du Bocasse.

Tous les élèves de l'école profitent d'un moment au parc du Bocasse offert par la Direction du Parc. Ils se retrouvent entre amis pour partager des émotions fortes et des rires avant les vacances. Un grand merci au parc et à nos accompagnateurs.



NOS ECOLIERS (suite)

4 Juillet 2019 : Pot de l'amitié et fête de fin d'année.

Les élèves de la maternelle au CM2 et de l'IME de Mont-Cauvaire ont présenté successivement un répertoire divers et varié.



A cette occasion Madame le Maire et son 1er adjoint ont offert des dictionnaires au sept élèves de CM2 qui ont rejoint le collège de Clères.

Ce moment se voulant intergénérationnel, les seniors du Club des Joyeuses Rencontres se sont associés à l'ASCEB pour offrir le verre de l'amitié dans un esprit convivial et de partage.

Cette année l'école Fertel accueille un deuxième groupe d'élèves de l'IME. Ainsi les élèves scolarisés l'année dernière continuent la classe l'après-midi avec la même enseignante et le matin 5 autres élèves et leur enseignante (Mme Delphine TAFFOREAU) viennent travailler à l'école et partager des projets avec les élèves du Bocasse. L'enseignante est la même pour la journée.



Jun 2019 : installation de casiers à chaussures pour l'école maternelle.

Mardi 17 Décembre 2019 : Goûter de Noël et spectacle .

MANIFESTATIONS & ANIMATIONS

22 Juin 2019 : 19ème Fête du Village organisée comme les années précédentes par l'ASCEB, sous le soleil. Les enfants du village ont profité des différents stands mis à leur disposition. Comme l'année précédente l'Association Joyeuses Rencontres s'est jointe à



cette fête et a ouvert son local pour faire profiter petits et grands de différents jeux de société. Une démonstration des activités du Punch'Club de Clères a eu lieu.

Après l'apéritif offert par la municipalité, tous ont partagé un repas champêtre. Dès la nuit tombée le traditionnel feu de la Saint-Jean s'est embrasé pour le plaisir des petits et des grands.



Merci aux membres de l'ASCEB et aux bénévoles pour l'organisation.

Samedi 6 Juillet 2019 : Madame le Maire a convié les ados du village afin de leur remettre un cadeau. A l'initiative de la municipalité 37 jeunes bocassiens âgés de 12 à 17 ans ont reçu une entrée au Parc du Bocasse.



Dimanche 20 Octobre 2019 : Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé ce dimanche à la Salle BOVAL. Quarante personnes étaient présentes. Madame le Maire a informé que les doyens Simonne DEPESTELE et André BENARD étaient hélas absents. Elle a souhaité la bienvenue aux nouveaux aînés conviés : Catherine CRETON, Didier DENIER, Josette DUPEL, Maryse LEBORGNE et Jocelyne LEVISTRE.

Lundi 11 Novembre 2019 : Madame le Maire, les membres du conseil municipal ainsi que quelques Bocassiens étaient présents, sous la pluie, pour assister à cette commémoration ainsi qu'au dépôt d'une gerbe.



Jeudi 19 Décembre 2019 : Goûter des aînés à la salle BOVAL et remise du colis.

VIE ASSOCIATIVE

ASCEB (Association Sportive et Culturelle de l'Ecole du Bocasse) :

Assemblée Générale de Septembre 2019 : le nouveau bureau se présente comme suit :

- Lesly AVENEL, Présidente
- Adelaïde PAYET, Secrétaire
- Eloïse DUBOIS, Trésorière.

30 Octobre 2019 : L'ASCEB a organisé une grande chasse aux sucreries pour Halloween. Les petits monstres ont envahi les rues du village et frappé aux portes.



20 Décembre 2019 : l'ASCEB organise, à partir de 17 h 30, à la salle BOVAL un marché de Noël avec ateliers enfants, maquillages enfants et adultes, expo-vente de produits divers, vin chaud etc..... A cette occasion le père Noël devrait venir chercher les lettres des enfants.

Association JOYEUSES RENCONTRES :

Jeudi 23 Mai 2019 : Voyage annuel avec le Club des Epis Dorés d'ANCEAUMEVILLE destination : ETAPLES SUR MER pour la visite du Centre de Découverte de la Pêche en Mer « Maréis » et l'après midi découverte de la Baie de Canche à bord d'un bateau promenade. Belle journée ensoleillée. Retour vers le Bocasse à 20 h.

Jeudi 6 Juin 2019 : L'Association a reçu le Club des Epis Dorés d'ANCEAUMEVILLE pour l'après-midi récréatif suivi d'une collation soubante. Beau moment de convivialité.



Lundi 25 Octobre 2019 : 36 adhérents et 2 non adhérents se sont retrouvés à l'Ecole Hôtelière de CANTELEU afin de partager un déjeuner. Moment très convivial.



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du 20 Juin 2019 :

Travaux de voirie du Valmartin : Suite à une concertation avec les services de la DDR de Clères, il est proposé des aménagements de sécurité sur la RD 927 à Valmartin. Le stationnement sera matérialisé sur un côté avec emprise sur la voirie, des balises seront posées au carrefour. Le montant estimatif des travaux s'élève à 28 564,80 € TTC. Le

conseil municipal adopte le projet à l'unanimité et sollicite une aide financière auprès du Département, ainsi qu'une dérogation du fait de la sécurité.

Communauté de Communes, transfert des zones d'activité économiques :

Madame le Maire informe le conseil municipal de la délibération du conseil communautaire du 2 avril dernier au sujet du transfert des zones d'activités économiques ZAE de l'Ex-Sidéro situées à la Vaupalière et ZAE 2 de l'Ex-Sidéro située à Saint-Jean-Du-Cardonnay. Après avoir pris connaissance des modalités de transfert, le conseil municipal approuve à l'unanimité

Communauté de Communes, attribution du fonds de concours voirie : programme 2019.

Madame le Maire propose l'attribution du fonds de concours à la Communauté de Communes en vue de participer au financement du programme de voirie 2019 à hauteur de 25 % du montant des dépenses soit environ 3 350 € pour le revêtement gravillonné Route du Calvaire. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Transport scolaire rentrée 2019-2020 :

Constatant la diminution du nombre d'enfants qui utilisent le transport scolaire, compte tenu de l'âge du bus scolaire qui aura 20 ans et qui se verra réformé, la commune n'a pas envisagé d'investissement pour le remplacement. Le conseil municipal décide à l'unanimité de mettre fin au service de transport scolaire pour la rentrée 2019-2020. De ce fait, le conseil municipal décide à l'unanimité la dissolution de la régie du transport.

Action Sociale Intergénérationnelle :

Dans sa séance du 19 avril dernier le CCAS a proposé de modifier les modalités de distribution des colis de fin d'année pour les aînés et d'avoir une action en faveur des plus jeunes. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité le maintien du colis des aînés à l'identique et décide l'achat de billets d'entrée pour le Parc du Bocasse pour les jeunes de 12 à 17 ans.

Questions diverses :

Un nouveau panneau d'informations a été mis en place sur le mur du côté de la mairie.

Départ en retraite de Nicole BENARD, le poste est à pourvoir au 1er Octobre 2019.

Monsieur le receveur municipal propose l'admission en non-valeur de certaines dettes de cantine. Madame le Maire souhaite qu'il soit procédé au recouvrement.

Madame le Maire remercie Roberte FOLIOT référente LUDISPORT - LUDICULTURE.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2019 :

Personnel communal, création d'emplois :

En raison du départ de Nicole BENARD à la retraite, il est nécessaire de prévoir son remplacement. Cela nécessite une réorganisation des services, Madame le Maire propose la création de deux postes :

- 1 poste pour la restauration scolaire, la garderie, et l'entretien de la salle BOVAL, à raison de 32,91/35ème.
- 1 poste pour la surveillance de la cantine, et l'entretien des locaux scolaires et la mairie à raison de 16,60/35ème

Le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable.

SDE 76 Modification des statuts :

Madame le Maire présente les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime - SDES 76 votés le 21 Juin 2019 qui lui permettent :

- de sécuriser ses compétences actuelles.
- de prendre de nouvelles missions pour accompagner la transition énergétique sur ses territoires.
- de pouvoir accueillir d'autres collectivités comme les EPCI.

Madame le Maire indique que ces nouveaux statuts prévoient le maintien des missions et compétences actuelles en électricité, gaz, éclairage public et télécommunications électroniques, ainsi que le maintien du mode de gouvernance existant avec notamment ses 14 Commissions Locales de l'Energie (CLE) inchangées.

Les nouveaux statuts prévoient des compétences optionnelles pour améliorer ses missions historiques, mais également d'engager de nouvelles actions pour relever les défis d'aujourd'hui.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les statuts 2020 et le règlement intérieur 2020 du SDE 76.

Communauté de Communes - Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

Madame le Maire informe le conseil municipal que par courrier en date du 7 septembre 2019, Monsieur le Vice-président de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin lui a transmis le rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) en date du 6 Septembre.

Elle rappelle que le Conseil Communautaire lors de sa séance du 6 Décembre 2018 a délibéré pour opter en faveur d'un passage à la fiscalité professionnelle unique à compter du 1er Janvier 2019.

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir prendre connaissance du dossier ci-joint. Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rapport établi par la C.L.E.C.T. en date du 6 Septembre dernier.

Questions Diverses :

L'appel d'offres concernant la restauration du clocher est lancé.

Madame LECOINTE remercie Madame FOLIOT pour le travail en tant que référente Ludisport et sa proposition d'accompagnement pour le transport scolaire organisé par le Conseil Régional.

Monsieur BERTRAM informe le conseil municipal que la 2ème tranche de renforcement de réseau en eau potable va débiter prochainement à Bosc la Mer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

INTERCOMMUNALITE : INTER-CAUX-VEXIN

En séance du 10 Octobre 2019 a eu lieu l'élection du Président et des vice-présidents (es) de la Communauté des Communes Inter-Caux-Vexin.

- Président : Monsieur Eric HERBET
- 1er vice-président : Monsieur Patrick CHAUVET
- 2ème vice-président : Monsieur Robert CHARBONNIER
- 3ème vice-président : Monsieur Alain LEFEBVRE
- 4ème vice-président : Monsieur Paul LESELLIER
- 5ème vice-présidente : Madame Michèle LECOINTE
- 6ème vice-président : Monsieur Bruno LEGER
- 7ème vice-président : Monsieur Patrice BONHOMME
- 8ème vice-président : Monsieur François DELNOTT
- 9ème vice-président : Monsieur Fabrice OTERO
- 10 ème vice-présidente : Madame Nathalie THIERRY
- 11ème vice-président : Monsieur Léon LEVASSEUR

INTERCOMMUNALITE : INTER-CAUX-VEXIN

LA CONTENEURISATION : A compter de 2020 (de Janvier à Avril) la communauté de communes Inter Caux Vexin équipe 21 000 foyers et entreprises en bacs jaunes destinés à collecter les déchets recyclables.

ELECTIONS INTERCOMMUNALES : A l'issue de l'élection du conseil municipal, ses représentants à l'intercommunalité seront le maire, le premier adjoint et ainsi de suite.

DEPARTEMENT

Réunis en séance extraordinaire, les Conseillers départementaux ont élu le 14 Octobre 2019, le nouveau président du Département, Bertrand BELLANGER succède ainsi à Pascal MARTIN qui a démissionné pour rejoindre le sénat.

ETAT CIVIL



NAISSANCES :

- Léonore GROGNET le 19 Juillet 2019
- Gabriel ROUSSEL le 28 Juillet 2019
- Liwenn MILLET le 12 Aout 2019
- Léonidas LEROY SARIDAKIS le 25 Octobre 2019
- Sasha PREVOST le 27 Octobre 2019

MARIAGE :

- Maryline RENAUD et Joël HOUISSE le 18 Mai 2019

DECES :

- Catherine BEZIRARD le 19 Aout 2019



LA REDACTION

Jean-Pierre DUBOIS
Xavier BERTRAM
Jeannine CAMPION
Jean-Marie LAVATINE
Catherine LEFEBVRE



VENDREDI 24 JANVIER 2020
Présentation des vœux de Madame
LECOINTE et du Conseil municipal
A 19 h 00 à la salle BOVAL.